LETTRE INFO



n°2 - Juillet 2014

UNIPHOR

Sauvez la filière horticole Française

Depuis le début du mois de juillet l'UNIPHOR a mis en ligne une pétition pour soutenir notre filière. Sur les 7 dernières années plus du quart des producteurs ont disparu, entraînant la perte de 7000 emplois. Depuis 1 an environ, le secteur commercial est impacté lui aussi.

Les charges et les contraintes ne cessent d'augmenter. Les pouvoirs publics se contentent de renvoyer les entreprises vers les instances professionnelles qui gèrent la situation en prélevant des cotisations volontaires obligatoires. En un mot des impôts professionnels.

Les politiques désastreuses menées depuis plusieurs années doivent cessées. Les contraintes légales qui pèsent sur les entreprises ne doivent pas servir de prétexte à de nouvelles charges. Un exemple : les producteurs sont soumis aux normes environnementales les plus dures d'Europe, mais doivent payer en sus des labels de certification environnementaux. Au bout du compte les végétaux produits à l'aide de substances interdites en France se taillent la part du lion sur les marchés hexagonaux.

En un mois la pétition de l'UNIPHOR a recueillie 2500 signatures. Vous devez faire croître ce chiffre. Parlez-en à vos collègues, vos clients, vos fournisseurs.

Signez la pétition

Notre pétition est hébergée par le site mesopinions.com. Pour l'afficher, tapez les mots clés « filière horticole » sur le panneau de recherches.

Vous pouvez également accéder à la pétition à partir du site de l'UNIPHOR (www.uniphor.fr). Le texte intégral y figure. Sur la page d'accueil un bandeau rouge (haut de page) vous donne accès à ce dernier et vous permet de signer.

Chaque signature compte. Notre silence est notre pire adversaire.

En un mois 2500 signatures ont été récoltées. Exprimez-vous et prenez quelques minutes pour faire passer le message autour de vous.

UNIPHOR

29 C Bd Edgar Quinet 75014 PARIS
Tél.: 01 43 21 43 49 Fax: 01 43 21 49 93
Mail: bureau-uniphor@orange.fr
site: www.uniphor.fr



EN BREE...

HUMEUR

n février 2014 un colloque organisé par Provea, permettait à ses membres d'aborder divers sujets.

Parmi eux, les disparités sociales en Europe. Pas de surprise ; la France à le plus haut niveau de cotisation sociales sur salaires des 8 pays étudiés.

Par contre aucune comparaison sur les charges annexes. En France, Provea, prélève à elle seule plus de 10 millions d'Euros chaque année. Ça valait bien un colloque.

PIÈGES PUBLICITAIRES

Restez vigilants face aux arnaques. Les pseudo guides sont des appâts encore utilisés. Si vous répondez, vous recevrez une facture titanesque pour un service qui ne sera jamais rendu.

Plusieurs indices pour identifier ces arnaques: Le siège social de l'entreprise est hors de France et souvent hors d'Europe. Les adresses françaises sont de simples boites postales. Lisez tout le document, vous trouverez parfois de petites lignes donnant la véritable nature du document. Ne vous fiez pas à l'existence d'un site Internet.

Retrouvez l'intégralité des actus de l'UNIPHOR sur www.uniphor.fr